

au salut éternel, mais encore à la paix et à la prospérité de cette vie terrestre.

C'est pourquoi, pour Nous servir des paroles du saint Pontife, « dirigez vos pas, comme vous l'avez commencé, dans la solidité de cette pierre, sur laquelle vous savez que votre Rédempteur a voulu fonder son Eglise dans tout l'univers, afin que les pas de ceux qui ont un cœur sincère, affermis dans la voie droite, n'aillent pas s'égarer sur les mauvais chemins. (*Registr.*, VIII, 24, *ad Sabinian. episcop.*) Seules la charité de l'Eglise et l'union avec elle rapprochent ce qui est séparé, met en ordre ce qui est confus, établit des rapports entre les choses inégales et achève ce qui est imparfait ». (*Ibid.*, V, 58, (53) *ad Virgil. episcop.*) Une chose à retenir fermement, c'est que « nul ne peut gouverner correctement sur la terre s'il n'est pas instruit des choses divines, et s'il ne fait pas dépendre la paix de l'Etat de la paix de l'Eglise universelle ». (*Ibid.*, V, 37 (20), *ad Mauric. Aug.*) De là la nécessité souveraine d'une parfaite concorde entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, qui, selon les volontés de la Providence, doivent se prêter un mutuel secours. « La puissance sur tous les hommes a été donnée par le ciel pour que ceux qui cherchent le bien soient aidés, pour que la route du ciel soit plus largement ouverte, et pour que la royauté terrestre soit le serviteur du royaume des cieux. » (*Ibid.*, III, 61 (65), *ad Mauric. Aug.*)

De ces principes découlait l'invincible courage de Grégoire, que Nous Nous efforcerons d'imiter avec l'aide de Dieu, en Nous proposant de sauvegarder intégralement, par tous les moyens, les droits et les privilèges dont le Pontife romain est le gardien et le défenseur devant Dieu et devant les hommes. C'est pourquoi le même Grégoire écrit aux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, lorsqu'il s'agit des droits de l'Eglise universelle : « Nous devons montrer, même en mourant, que, dans le malheur de la communauté, Nous ne Nous attachons pas à quelque bien qui Nous soit spécial. » (*Registr.*, V, 41 (43).) Et à l'empereur Maurice : « Celui qui, enflé d'une vaine gloire, lève la tête contre le Dieu tout-puissant et contre les statuts des conciles, celui-là — le Dieu tout-puissant m'en donne la confiance — ne fera pas courber ma tête à moi, pas même avec le glaive. » (*Ibid.*, V, 37 (20).) Il écrit encore au diacre Sabi-